

CLIENT

SNC-Lavalin (sous-traitance)
Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune du Québec

ANNÉE DE RÉALISATION DU PROJET

2007-2011

ÉCHÉANCIER

Tous les échéanciers prévus ont été respectés



Abitibi-Témiscamingue RESTAURATION DU SITE MINIER ALDERMAC



DESCRIPTION DU PROJET

Situé à 15 kilomètres à l'ouest de la ville de Rouyn-Noranda, le site minier Aldermac a été exploité de 1931 à 1943. La surface de dispersion des résidus incluait un parc à résidus d'une cinquantaine d'hectares et une zone d'épanchement d'environ 26 hectares s'étendant sur plus d'une dizaine de kilomètres dans un ruisseau et dans la rivière Arnoux.

Le mandat d'Écogénie portait sur la restauration végétale de l'ensemble des surfaces d'intervention et sur l'aménagement d'habitats pour la faune. Un seuil a été aménagé dans le ruisseau et ses rives ont été ensemencées et stabilisées à l'aide d'armatures végétales. Des armatures végétales ont également été installées dans deux secteurs du parc à résidus pour le contrôle du ruissellement dans les zones de plus fortes pentes. Des milieux humides et des bandes brise-vent ont été aménagés sur les terrasses de plus grande superficie. La végétalisation du site a été complétée en 2011 par des travaux de plantation sur les principaux secteurs d'intervention.

PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

- Résidus miniers fortement générateurs de drainage acide;
- Grandes surfaces à végétaliser;
- Substrat composé de résidus miniers infertiles;
- Intégration d'habitats fauniques au site;
- Aménagement d'un cours d'eau.

SERVICES RENDUS

- Visite préparatoire;
- Participation à la préparation des notes techniques (aspect végétalisation);
- Préparation des plans et devis et des documents d'appel d'offres;
- Assistance technique en période d'appel d'offres;
- Surveillance des travaux de restauration végétale;
- Suivi.